

20 Novembre 2023

Avis au parent ou au tuteur de :

«First_Name» «LAST_NAME»	Date de naissance :	«Date_of_Birth»
«Street_Address»	École :	«School_Daycare»
«City», «Province» «Postal_Code»		

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES EN MATIÈRE D'IMMUNISATION

Cher parent ou tuteur,

### Les renseignements sur l'immunisation de votre enfant ne sont pas à jour

Être à jour en matière d'immunisation aide à garantir que les enfants profitent de la meilleure protection possible contre certaines maladies évitables par la vaccination qui peuvent se révéler très graves ou même fatales. Ceci permet également de réduire le risque d'éclosions épidémiques dans les écoles pour aider à assurer un environnement scolaire sain et sécuritaire. La *Loi sur l'immunisation des élèves* (LIE) exige que les parents fournissent une preuve de vaccination contre certaines maladies si leurs enfants fréquentent l'école en Ontario. Chaque année, la Santé publique de la région de York (SPRY) recueille et examine les renseignements sur la vaccination des élèves de la région de York pour veiller à ce que l'immunisation de chaque enfant soit à jour conformément au Calendrier de vaccination de l'Ontario.

Le médecin ou l'école de votre enfant ne nous fournit pas ces informations. **Il incombe au parent ou au tuteur de fournir les renseignements sur l'immunisation à la SPRY** et de nous informer chaque fois que son enfant reçoit un vaccin. Le moyen le plus simple est d'utiliser notre portail en ligne (lien ci-dessous).

#### Que manque-t-il?

Pour identifier les renseignements sur la vaccination qui manquent au dossier de votre enfant à la Santé publique de la région de York, voir à la page 2.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles le dossier de vaccination de votre enfant peut être incomplet, par exemple :

- Votre enfant **n'a pas** encore reçu la vaccination requise. Si votre enfant est en retard en matière de vaccination, veuillez prendre des dispositions pour que votre enfant reçoive ses vaccins par l'intermédiaire de son fournisseur de soins de santé, une clinique sans rendez-vous ou une des cliniques communautaires de la Santé publique de la région de York. Rendez-vous à [york.ca/health/immunizations](http://york.ca/health/immunizations), sous *Public Health Community Immunization Clinics*, pour prendre rendez-vous en ligne.
- Votre enfant **a** reçu tous les vaccins requis, mais la SPRY n'a pas reçu d'information pour une des vaccinations reçues par votre enfant. N'oubliez pas : les parents ou tuteurs doivent déclarer tous les vaccins requis à la SPRY pour assurer la mise à jour du dossier de vaccination d'un enfant.
- Votre enfant a peut-être reçu des doses non valides qui ne répondent pas aux exigences en matière de vaccination au titre de la LIE.

## Que devez-vous faire?

Veillez mettre à jour les renseignements sur l'immunisation de votre enfant au plus tard le **15 Décembre 2023** au moyen d'une des trois options suivantes :

- **En ligne, à l'aide de Connexion immunisations Ontario à [yrphu.icon.ehealthontario.ca](http://yrphu.icon.ehealthontario.ca)**
- **Télécopier les documents à 905 895-6066 ou 1 866 258-2026**
- **Poster les documents à Santé publique de la région de York, Services de vaccination, 17150, rue Yonge, 4<sup>e</sup> étage, Newmarket (Ontario) L3Y 8V3**

Les élèves dont les renseignements sur la vaccination ne sont pas à jour **seront** suspendus de l'école, dès l'année scolaire 2023-2024. La Santé publique de la région de York fournit un appui aux parents, tuteurs et élèves pour les aider à tenir à jour leurs renseignements sur l'immunisation.

Ce document est également offert dans d'autres langues : le chinois simplifié, le chinois traditionnel et le farsi.

Veillez vous rendre à [york.ca/immunizations](http://york.ca/immunizations) → Update Immunization Information, Communications sent to parents/guardians.

**Nous avons besoin de renseignements sur les vaccins administrés à cet étudiant pour les maladies suivantes nommées dans la LIE :**

«DiseasesAgents»

L'immunisation est un des moyens les plus sûrs de promotion de la santé et de prévention des maladies évitables par la vaccination. Si votre enfant ne peut pas être vacciné pour des raisons médicales, faites parvenir un formulaire d'exemption médicale à la Santé publique de la région de York par télécopie ou par la poste à l'adresse indiquée ci-dessus. Les formulaires d'exemption sont disponibles à [york.ca/health/immunizations](http://york.ca/health/immunizations) sous *Update Immunization Information*.

Les parents ou tuteurs qui s'opposent à la vaccination de leur enfant pour des raisons non médicales doivent assister à une séance éducative sur la vaccination et remplir le formulaire de déclaration d'objection de conscience ou de croyance religieuse. Pour plus d'information au sujet des exemptions en matière de vaccination, communiquez avec la région de York au 1 877 464-9675.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immunisation des élèves*, L.R.O. 1990, chap. I.1 et de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, chap. H.7 à des fins de protection de la santé des enfants contre les maladies évitables par la vaccination, de gestion de cas et d'enquête sur les éclosions, de suivi de la clientèle, d'administration de programme et de fourniture de données statistiques au ministère de la Santé. Les renseignements seront recueillis, utilisés et divulgués conformément à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, L.O. 2004, chap. 3. Veillez communiquer avec notre personnel des Services de vaccination au 1 877 464-9675 poste 73456 pour toute question se rapportant à la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements et la vaccination de votre enfant.